



2025

# Kit d'organisation des Mini-Sessions

Pour les associations

MycoflAURA 



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Introduction

---

Une mini-session a pour but d'inventorier un territoire avec peu de connaissances mycologiques selon le programme régional MycoflAURA, qui recueille les données fongiques sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Pour organiser une mini-session en bonne et due forme, il est important de s'organiser correctement. C'est pourquoi nous vous invitons à suivre les différentes étapes de ce kit pour connaître le processus et pour s'assurer de ne rien oublier.

# Sommaire

---

<u>Comment choisir les zones à prospecter ?</u> .....	3
<u>Combien de personnes accueillir ?</u> .....	4
<u>Comment trouver un lieu d'accueil adéquat ?</u> .....	5
<u>Comment choisir des encadrants scientifiques ?</u> .....	6
<u>Comment créer son budget prévisionnel ?</u> .....	7
<u>Quels sont les livrables attendus par la FMBDS ?</u> .....	8
<u>Quelques informations importantes</u> .....	9
<u>Conclusion</u> .....	10

# Comment choisir les zones à prospecter ?

---

Pour que la mini-session soit utile, il est important de choisir méticuleusement les zones à prospecter. C'est pourquoi nous préconisons de s'orienter vers un secteur en zone blanche (avec très peu ou pas de données) ou un secteur contenant déjà des données mais avec un déficit d'information sur un certain groupe taxonomique.

Pour réussir à repérer ces aires, il est important de pouvoir consulter la base de données régionale appelée **MycoflAURA** gérée par la FMBDS ainsi que de prendre connaissance de la liste des **communes sans données**. Il est également possible d'utiliser la base de données nationale appelée **FongiBase** gérée par l'association Adonif.

Une vidéo d'exemple est accessible **ici**.

Lors du choix des zones, il est important de faire attention aux types de parcelles que vous comptez traverser. Si elles sont privées, il faudra impérativement demander l'autorisation pour y pénétrer (vous pouvez contacter la mairie pour obtenir des informations sur les propriétaires). Pensez également à contacter les sociétés de chasse si le contexte s'y prête pour éviter de se retrouver au cœur d'une battue.

Une fois le secteur choisi, il faudra décider des zones précises de prospection. Pour cela, nous recommandons de privilégier des habitats diversifiés pour recenser le plus d'espèces différentes.

Cependant, si des doutes persistent quant au choix des zones de prospection, vous pouvez toujours contacter le pôle biodiversité pour être aiguillé et obtenir une cartographie plus précise ([nvanvooren@fmbds.org](mailto:nvanvooren@fmbds.org)).

## **Combien de personnes accueillir ?**

---

Pour pouvoir dimensionner correctement la mini-session, il est primordial de connaître le nombre de participant.es qu'elle pourra accueillir. Pour cela il faudra estimer le nombre de vos adhérent.es ayant des connaissances suffisantes pour participer. En effet les mini-sessions ne sont pas des formations et ont pour but d'inventorier correctement et efficacement des espèces, c'est pourquoi il faut limiter le nombre de débutant.es présent.es à ces évènements.

Il peut être judicieux de faire un sondage en amont auprès de vos adhérent.es pour connaître approximativement la proportion d'intéressé.es.

Il est préférable de ne pas dépasser les vingt participant.es pour maintenir une bonne efficacité.

En fonction du nombre de participant.es, vous pourrez calibrer le nombre de sorties journalières (une sortie = un groupe de 8-9 personnes, dont un.e encadrant.e).

# Comment trouver un lieu d'accueil adéquat ?

---

Pour décider du lieu où vous allez séjourner, il est important de prendre en compte certains critères :

- Le nombre de participant.es.
- Disponibilité d'une salle de travail correctement dimensionnée et capable d'alimenter assez de matériel.
- Le prix des réservations (trouver un équilibre entre accessibilité financière pour tous et le confort de séjour).
- Savoir si les repas sont fournis sur place. Si ce n'est pas le cas, prévoir un lieu où se restaurer aux alentours ou un service traiteur.
- La proximité de l'établissement avec les zones de prospection.



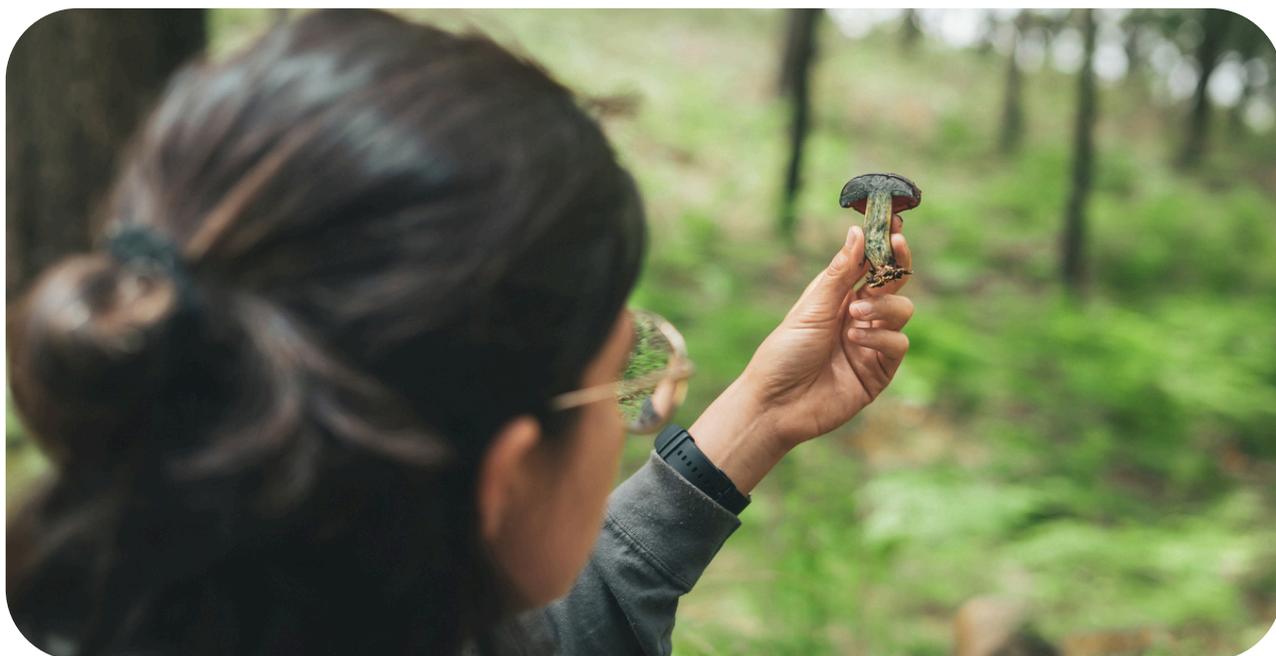
# Comment choisir des encadrants scientifiques ?

---

Il est nécessaire pour la qualité et la bonne exécution de l'inventaire qu'il soit supervisé par un.e ou plusieurs encadrant.es scientifiques (il faut compter environ 1 encadrant.e pour 7-8 participant.es).

Si vous en avez la possibilité, vous devez faire appel à des personnes internes à votre association, mais si ce n'est pas le cas il faudra alors demander la participation de personnes extérieures.

Pour cela, la FMBDS met à disposition une liste d'encadrant.es scientifiques que vous pouvez contacter. Pour éviter des déplacements inutiles, privilégiez les personnes les plus proches de votre lieu d'inventaire.



# Comment créer son budget prévisionnel ?

---

La FMBDS perçoit annuellement une subvention de la Région pour organiser les mini-sessions. Cette enveloppe budgétaire est répartie équitablement entre les différentes associations organisatrices.

C'est pour cette raison qu'il est important de créer un budget prévisionnel réaliste pour être capable de respecter les limites financières d'organisation de ce type d'évènement.

Pour élaborer son budget, il faut prendre en compte les aspects suivants :

- Les principales dépenses seront réservées à l'indemnisation des frais de déplacement et d'hébergement des intervenant.es (expert.es) ainsi qu'à la location des espaces communs (salle de travail).
- Prévoir un budget pour envoyer des exsiccata au séquençage.
- Définir la quote-part individuelle que chaque participant.e devra verser.

À noter que les participant.es peuvent bénéficier d'un reçu fiscal pour les frais de déplacement réalisés lors de la mini-session.

Un modèle de budget prévisionnel est à disposition [ici](#).

# Quels sont les livrables attendus par la FMBDS ?

---

Les mini-sessions doivent produire des résultats à nous communiquer dans les 6 mois à compter de la fin de l'étude.

Ces livrables sont :

- Des photos des sites prospectés ainsi que des espèces remarquables rencontrées.
- Une compilation des données mycologiques selon le protocole Mycofl'AuRA à remettre à la fin de la session à Nicolas Van Vooren (nvanvooren@fmbds.org). Pour ce faire, il faut remplir le **modèle de saisie type** recensant chaque espèce identifiée en notifiant à chaque fois l'habitat correctement décrit. Pour comprendre comment se servir de cet outil, se référer au **guide de saisie**. Pour relever efficacement les données sur le terrain, il est possible d'utiliser ce type de **fiche de saisie**.
- La conservation d'exsiccata des espèces rares, intrigantes, ou dont l'identification n'a pas été possible dans le but de les séquencer. Ces récoltes seront conservées dans l'herbier fédérale à l'université de Lyon. Les faire parvenir à Nicolas Van Vooren (nvanvooren@fmbds.org) dès que possible.
- Un rapport d'inventaire dont le détail est précisé dans la page suivante.

Le rapport d'inventaire de la session doit comprendre les éléments suivants :

- Description de la méthode d'inventaire.
- Les lieux de prospection et leurs habitats.
- La liste complète des espèces recensées et le lieu d'observation.
- Des statistiques sur les espèces inventoriées (ex : pourcentage de champignons mycorhiziens, saprophytes, parasites).
- Les logos des financeurs (fournis par la FMBDS).

Pour la rédaction de ce rapport, vous pouvez vous inspirer des [anciens rapports](#).

## Quelques informations importantes

---

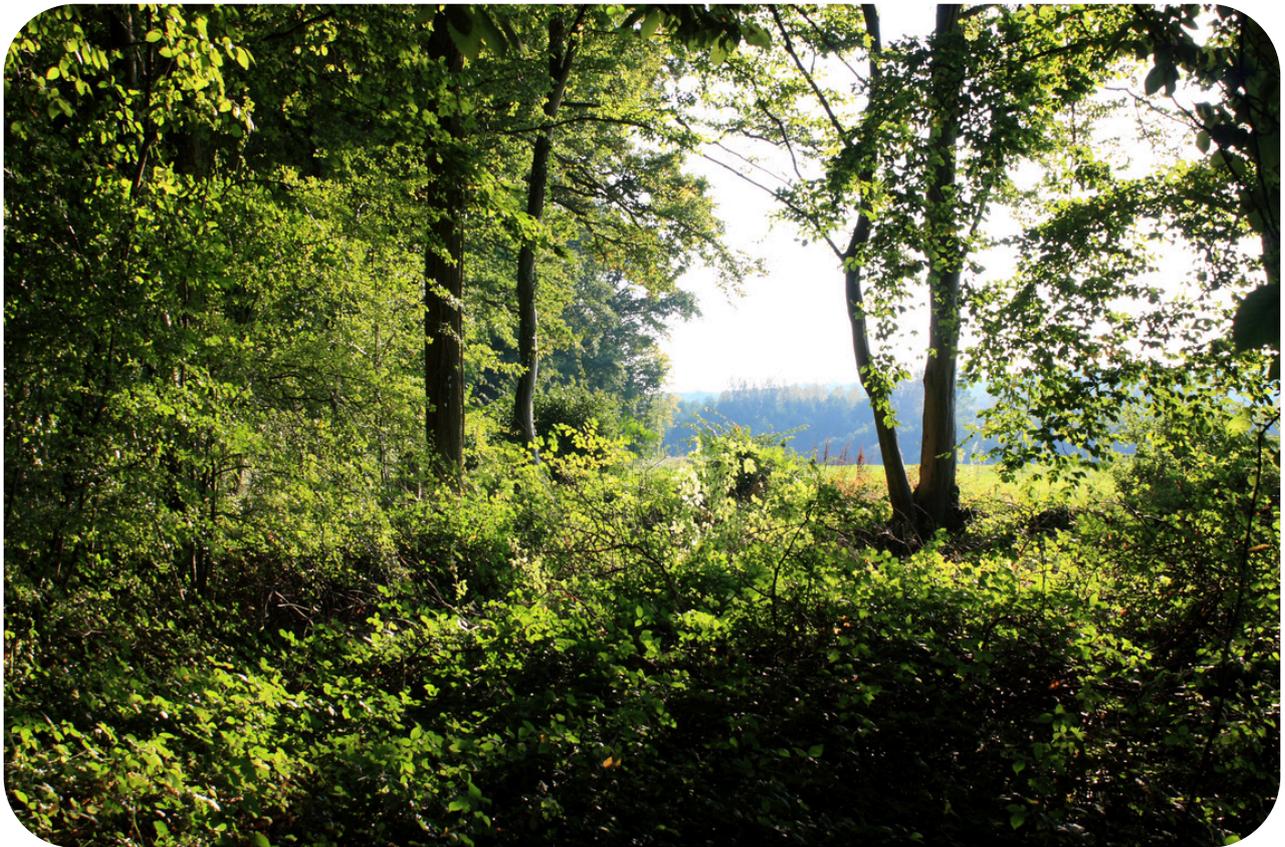
- S'assurer de pouvoir réunir le matériel nécessaire au bon déroulé de l'inventaire (chaque personne ramène son propre matériel par exemple). Ne pas oublier le matériel commun comme des post-it, des assiettes en carton, etc...
- L'organisation d'une mini-session fait l'objet d'une convention avec la FMBDS, qui validera ou non le projet sur présentation du dossier d'organisation. Le modèle de cette convention est trouvable [ici](#).
- Préparez en amont des cartographies avec les coordonnées des zones de prospection et les transmettre aux participant.es pour fluidifier l'exécution.

# Conclusion

---

Bon courage pour l'organisation de votre mini-session !

Pour toute demande complémentaire, veuillez contacter le pôle biodiversité ([nvanvooren@fmbds.org](mailto:nvanvooren@fmbds.org)).



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes